

A3 Agriculture

Utilisation optimisée de variétés et de races adaptées, y compris gestion des organismes nuisibles a1

Objectifs

Mise à disposition et utilisation d'espèces culturales et d'animaux de rente robustes pour obtenir une plus grande flexibilité et réduire l'emploi de produits phytosanitaires et de médicaments vétérinaires.

Mesure

- a1.0a Prise en compte accrue des changements climatiques dans la Stratégie pour la sélection végétale en Suisse et, plus précisément, lors du choix des espèces végétales qui feront l'objet d'un travail de sélection et de la définition des objectifs de sélection, ainsi que dans les activités visant à promouvoir la préservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour les besoins alimentaires et agricoles. Exploitation des synergies.
- a1.0b Sensibilisation des organisations d'élevage pour qu'elles examinent les buts d'élevage des animaux de rente.
- a1.1 Identification, dans les grandes cultures et la culture fourragère, des plantes utiles qui sont les mieux adaptées aux conditions futures (élévation des températures, canicule, pénurie d'eau).
- a1.2 Mise à disposition d'informations sur les variétés et races adaptées.
- a1.3a Intégration et analyse des systèmes de culture, y compris des possibilités de gestion des stocks. Recherche appliquée sur les nouveaux systèmes, p. ex. agroforestiers. Tests d'options visant à renforcer l'assolement en prévision de l'allongement de la période de végétation. Recherche de solutions permettant de réduire la pression des organismes nuisibles et développement de nouvelles stratégies de lutte (lutte intégrée contre les organismes nuisibles).
- a1.3b Optimisation de l'élevage pour faire face aux changements climatiques, en particulier au risque de stress thermique (p. ex. création d'un environnement frais dans les étables, gestion adaptée des pâturages, ombre).
- a1.4 Contrôle et le cas échéant adaptation des conditions cadres relatives à la sélection (méthodes de sélection modernes) et à l'utilisation (contrôle/autorisation) de variétés robustes et adaptées. Examen des possibilités d'encourager l'utilisation de cultures adaptées (p. ex. grandes cultures et cultures fourragères de type méditerranéen) et développement des programmes existants (SST/SRPA) en vue d'adapter l'élevage aux changements climatiques.
- a1.5 Amélioration de la surveillance des organismes de quarantaine lors des importations.

Conduite: OFAG

Partenaires: recherche et vulgarisation agricoles, OSAV, USP, fédérations d'élevage

Priorité 1

Mise en œuvre: prévue dans le cadre de la Stratégie Climat pour l'agriculture

Horizon temporel: mesure à moyen et à long termes

Champs d'action

- A1 Adéquation du site
- A3 Sécheresse
- A4 Stress thermique
- A5 Organismes nuisibles

Défis transversaux

- Accroissement de la sécheresse estivale
- Modification des milieux naturels, de la composition des espèces et des paysages
- Propagation d'organismes nuisibles, de maladies et d'espèces exotiques

Ressources nécessaires pour la période 2014–2019

CHF: n/a

EPT: n/a

Financement

Si possible dans le cadre des ressources disponibles

Utilisation mesurée des sols et de l'eau a2

Objectifs

Formulation d'options de gestion afin d'améliorer la capacité d'adaptation

Mesure

- a2.0 Analyse des possibilités et limites dans les domaines de l'amélioration de l'infiltration et de la capacité de stockage du sol ainsi que de la prévention de l'érosion et du compactage des sols (p. ex. utilisation de plantes aux racines profondes pour accéder à l'eau et ameublir le sol, sous-semis/couverture végétale nécessitant peu d'eau). Conception expérimentale et test de systèmes de gestion intégrée qui combinent assolement, choix des variétés, travail du sol et autres mesures visant à assurer une utilisation de l'eau plus efficace dans les cultures.
- a2.1 Création de systèmes et de stratégies d'irrigation efficaces. Examen des possibilités de gestion des nappes phréatiques au moyen d'un système d'écoulement lié aux quantités de précipitations et de stockage de l'eau sur l'exploitation, par exemple au moyen de citernes ou bassin de rétention.
- a2.2 Mise à disposition des connaissances acquises et des bonnes pratiques éprouvées.
- a2.3 Développement des plans de mesures et des systèmes de production existants.
- a2.4 Précision des exigences concernant l'exploitation et l'irrigation, et examen des possibilités de soutien (p. ex. contributions pour des systèmes de production durables qui préservent l'eau).
- (a2.5) Prise en compte des intérêts de l'agriculture et de l'économie alimentaire dans la distribution de l'eau et l'utilisation des réservoirs d'eau en cas de sécheresse. → OFEV Eaux, OFEN)

Conduite: OFAG

Partenaires: recherche et vulgarisation agricoles, OFEV

<p>Priorité 1 Mise en œuvre: prévue dans le cadre de la Stratégie Climat pour l'agriculture et de la poursuite de la politique agricole (Agriculture et filière alimentaire 2025) Horizon temporel: mesure à moyen terme</p> <p>Champs d'action A1 Adéquation du site A2 Fortes précipitations A3 Sécheresse</p> <p>Défis transversaux – Accroissement de la sécheresse estivale – Aggravation du risque de crues – Dégradation de la qualité de l'eau, des sols et de l'air</p> <p>Ressources nécessaires pour la période 2014–2019 CHF: n/a EPT: n/a</p> <p>Financement Si possible dans le cadre des ressources disponibles</p>	<p>(a3.6 Examen de la possibilité d'aménager des systèmes de rétention d'eau et des corridors d'écoulement sur les surfaces agricoles, mécanisme de dédommagement inclus. → OFEV Prévention des dangers)</p> <p>Conduite: OFAG Partenaires: recherche et vulgarisation agricoles, MétéoSuisse, OFEV, ARE, cantons</p> <p>Priorité 1 Mise en œuvre: prévue dans le cadre de la Stratégie Climat pour l'agriculture et de la poursuite de la politique agricole (Agriculture et filière alimentaire 2025) Horizon temporel: mesure à moyen et à long termes</p> <p>Champs d'action A1 Adéquation du site A2 Fortes précipitations A3 Sécheresse A4 Stress thermique A5 Organismes nuisibles GB5 Prestations écosystémiques</p> <p>Défis transversaux – Accroissement de la sécheresse estivale – Aggravation du risque de crues – Fragilisation des pentes et recrudescence des mouvements de terrain – Dégradation de la qualité de l'eau, des sols et de l'air</p> <p>Ressources nécessaires pour la période 2014–2019 CHF: n/a EPT: n/a</p> <p>Financement Si possible dans le cadre des ressources disponibles</p>
<p>Elaboration de bases en vue d'une exploitation adaptée au site a3</p> <p>Objectifs Adaptation de la production agricole à l'évolution de l'adéquation des sites: utilisation la plus efficace possible de potentiels de production variables d'une région à l'autre tout en réduisant l'exposition aux risques et en préservant les ressources naturelles.</p> <p>Mesure a3.0 Préparation et modélisation des données spatiales pertinentes pour l'exploitation qui sont influencées par le climat, puis cartographie de ces données par analogie à la cartographie des risques d'érosion et à celle des réseaux d'eau: actualisation et affinement de la carte d'aptitude des sols, délimitation des sols sensibles au compactage, recensement des sols organiques, bilan régional de l'eau, évaluation de l'aptitude climatique spécifique des espèces cultivées, phénologie, propagation des organismes nuisibles, corridors pour les espèces sensibles au climat, journées de canicule, etc. a3.1 Modélisation des modifications induites par les changements climatiques (scénarios). Analyses des risques. a3.2 Rassemblement des informations dans le SIG-WEB. Etablissement de liens avec les limites parcellaires. Désignation des zones à risque (p. ex. dangers naturels, rareté de l'eau). a3.3 Etablissement de schémas d'évaluation de l'adéquation des sites à la production agricole et de stratégies visant à l'optimiser. Développement de bonnes pratiques en matière d'exploitation. Création d'un système web de simulation interactive des impacts et des possibilités d'adaptation. a3.4 Formulation d'exigences pour une exploitation tenant compte du site. (a3.5 Amélioration de la protection du paysage cultivé. Préservation des surfaces d'assolement ou compensation correspondante en cas de perte. → ARE)</p>	<p>Extension du suivi et de l'alerte précoce a4</p> <p>Objectifs Illustration des impacts des changements climatiques sur la production agricole et des progrès réalisés en matière d'adaptation. Informations sur les paramètres liés aux conditions météorologiques pour soutenir une planification optimale des mesures d'exploitation.</p> <p>Mesure a4.0 Rassemblement des offres et informations existantes, analyse des besoins et identification des lacunes en matière de suivi et d'alerte précoce dans le domaine de l'agriculture. a4.1 Extension des systèmes de suivi existants (tels que MAE, NABO, REA) afin de pouvoir recenser les impacts sur l'agriculture et l'adaptation de l'exploitation. Génération de notifications concernant l'état des indicateurs pertinents et de prévisions sur leur évolution (p. ex. humidité du sol, bulletin sur la propagation des organismes nuisibles), éventuellement par le biais de campagnes de mesures et de déclarations organisées en tenant compte de la pratique. a4.2 Mise en place d'un service national centralisé de coordination, d'administration et de publication des informations climatiques</p>

<p>et pédologiques pertinentes pour l'exploitation agricole. (→ MétéoSuisse, Agroscope, OFEV, cantons)</p> <p>a4.3 Définition de seuils critiques. Elaboration de systèmes d'alerte différenciés selon les régions d'après la méthode des feux de circulation et formulation de recommandations adaptées à la situation du moment pour l'exploitation (p. ex. utilisation de machines agricoles, épandage, utilisation de produits phytosanitaires, irrigation).</p> <p>a4.4 Elaboration d'aides à la prise rapide de décisions (p. ex. liste de contrôle en cas de sécheresse).</p> <p>a4.5 Suivi des captages et de la quantité d'eau effectivement utilisée → cantons, OFEV</p>	
<p>Conduite: OFAG Partenaires: recherche et vulgarisation agricoles, USP, MétéoSuisse, OFEV, OSAV, OFS, cantons</p>	
<p>Priorité 1 Mise en œuvre: prévue dans le cadre de la Stratégie Climat pour l'agriculture et de la poursuite de la politique agricole (Agriculture et filière alimentaire 2025) Horizon temporel: mesure à moyen et à long termes</p>	
<p>Champs d'action A1 Adéquation du site A2 Fortes précipitations A3 Sécheresse A4 Stress thermique A5 Organismes nuisibles</p>	
<p>Défis transversaux – Dégradation de la qualité de l'eau, des sols et de l'air – Modification des milieux naturels, de la composition des espèces et des paysages – Propagation d'organismes nuisibles, de maladies et d'espèces</p>	
<p>Ressources nécessaires pour la période 2014–2019 CHF: n/a EPT: n/a</p>	
<p>Financement Si possible dans le cadre des ressources disponibles</p>	
<p>Examen des possibilités de soutenir la gestion privée des risques a5</p>	
<p>Objectifs Examen et, si nécessaire, amélioration des conditions-cadres pour une gestion privée des risques de revenu compte tenu des variations des rendements et de fluctuations du marché plus marquées auxquelles il faut s'attendre.</p>	
<p>Mesure a5.0 Identification du potentiel d'amélioration de la transparence du marché. a5.1 Sensibilisation au thème de la gestion des risques interentreprises (les aspects à prendre en compte sont notamment la planification des cultures, le stockage et la diversification).</p>	

<p>a5.2 Examen de l'aptitude des mesures relevant de la gestion privée des risques à garantir la stabilité des systèmes mis en place par l'économie rurale et identification des éventuels besoins d'action de l'Etat.</p>	
<p>Conduite: OFAG Partenaires: recherche et vulgarisation agricoles, SECO, AFF, Suisse Grêle, USP</p>	
<p>Priorité 2 Mise en œuvre: prévue dans le cadre de la Stratégie Climat pour l'agriculture et de la poursuite de la politique agricole (Agriculture et filière alimentaire 2025) Horizon temporel: mesure à moyen et à long termes</p>	
<p>Champs d'action L6 Volatilité des prix</p>	
<p>Défis transversaux –</p>	
<p>Ressources nécessaires pour la période 2014–2019 CHF: n/a EPT: n/a</p>	
<p>Financement Si possible dans le cadre des ressources disponibles</p>	
<p>Offensive de recherche et de conseil sur l'agriculture et les changements climatiques a6</p>	
<p>Objectifs Acquisition de connaissances et sensibilisation en matière d'adaptation aux changements climatiques dans l'agriculture. Diffusion de possibilités d'exploitation permettant de renforcer les capacités d'adaptation de l'agriculture.</p>	
<p>Mesure Combinaison de divers éléments des mesures a1 à a5. a6.1 Développement de projets de recherche interdisciplinaires portant sur les interactions entre changements climatiques, agriculture, société et systèmes d'exploitation adaptés comme formant un ensemble. a6.2 Soutien à des initiatives de recherche s'articulant autour de la création, le transfert et l'enseignement de connaissances. a6.3 Création d'une plateforme d'informations et d'échanges en ligne. a6.4 Création de fiches d'information et de vidéos. a6.5 Organisation et conduite de séances d'information. a6.6 Adaptation et développement de matériel didactique.</p>	
<p>Conduite: OFAG Partenaires: recherche et vulgarisation agricoles</p>	
<p>Priorité 1 Mise en œuvre: prévue dans le cadre de la Stratégie Climat pour l'agriculture Horizon temporel: 2014 à 2017</p>	

Champs d'action

A1 Adéquation du site
A2 Fortes précipitations
A3 Sécheresse
A4 Stress thermique
A5 Organismes nuisibles
A6 Volatilité des prix

Défis transversaux

- Réduction des incertitudes et consolidation des connaissances
- Sensibilisation, information et coordination

Ressources nécessaires pour la période 2014–2019

CHF: n/a
EPT: n/a

Financement

Dans le cadre des ressources disponibles